

Guerre finie, mais...

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **83 (1974)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-684113>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Guerre finie, mais...

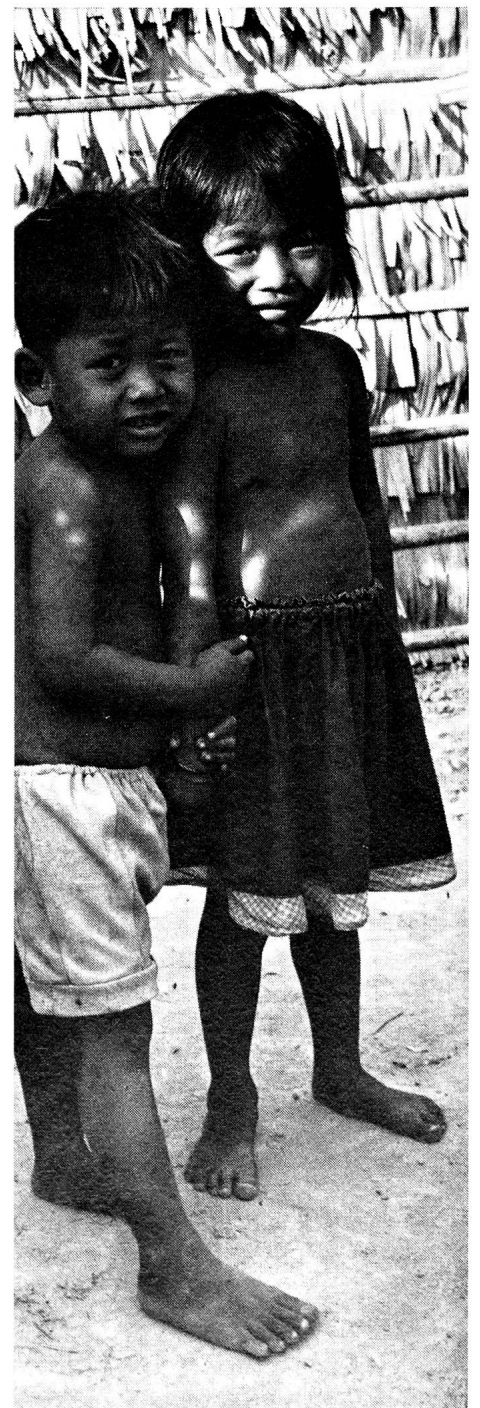
Les deux Vietnam, le Laos, la République khmère: l'Indochine aujourd'hui. C'est en 1966 que la Croix-Rouge suisse lança son premier cri d'alarme en faveur des victimes de l'interminable conflit qui sévit dans cette région du globe. «Le Vietnam à feu et à sang», titrions-nous à l'époque, lors du lancement de nos parrainages «victimes de guerre en Indochine». Nous relisons un texte publié dans cette même revue, le 1er mars 1966: «à l'heure où paraîtront ces lignes, une solution à cette guerre fratricide et meurtrière sera-t-elle intervenue? Même si c'était le cas, les maux qu'aura provoqués ce conflit de tant d'années sont tels qu'une aide de longue haleine sera nécessaire pour les adoucir et y remédier. Les hôpitaux civils surpeuplés de blessés et de malades, les centaines de milliers de réfugiés groupés à proximité des grandes villes, leur misère incroyable, les souffrances des familles dispersées, des enfants abandonnés et orphelins: il faut agir». Ces lignes écrites en 1966 ont gardé leur actualité pendant des années et le cessez-le-feu n'est intervenu au Vietnam qu'en janvier 1973...

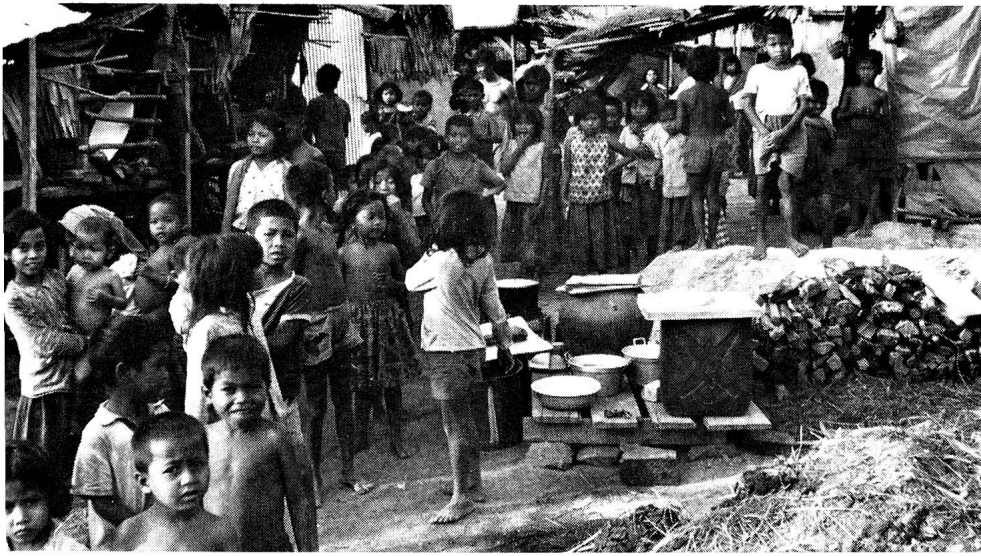
L'aide que nous avons pu apporter au Vietnam du Sud grâce aux parrainages (nous ne parlerons pas ici des secours accordés avec l'appui de la Confédération) a consisté d'une part en l'envoi sur les lieux d'équipes médicales et en la construction d'un hôpital et d'une polyclinique pédiatriques à Da Nang. Par ailleurs, nous avons soutenu les programmes d'entraide de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du CICR, soit par la mise à disposition de personnel, soit par la fourniture de secours divers, soit encore par l'octroi de contributions en espèces. Bien que nous n'entretentions plus d'équipe médicale à l'hôpital de Da Nang – appelé aussi Pavillon suisse par les habitants de la ville et de la région – construit par nos soins, nous avons conservé des contacts très étroits avec ses dirigeants, à la demande desquels nous déléguons sporadiquement un médecin et deux infirmières HMP chargés de donner des cours de perfectionnement

accélérés aux médecins et au personnel soignant de l'établissement. Lors de son dernier séjour, à la fin de 1973, cette petite équipe a notamment mis en fonction trois couveuses pour nouveau-nés prématurés, don de la Croix-Rouge suisse.

Nous entendons poursuivre notre aide à cet hôpital pédiatrique dont les prestations représentent une aide directe aux enfants de Da Nang malades et victimes de la guerre. Depuis 1966 la Croix-Rouge suisse est également intervenue sous diverses formes au Vietnam du Nord, mais il ne s'est pas agi ici d'une aide financée par les parrainages. Dès 1970, la Croix-Rouge suisse étendit son aide aux deux pays voisins du Laos et du Cambodge (République khmère). Dans ce dernier pays, l'on dénombrait en été 1972 quelque 700 000 personnes déplacées à la suite des hostilités, représentant un dixième de la population totale. La Société nationale de Croix-Rouge participait activement aux programmes de secours du gouvernement, en apportant un complément d'aide aux plus nécessiteux, et en décembre 1972, la Croix-Rouge suisse répondit à un appel de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge en mettant à sa disposition un montant de 35 000 francs provenant des parrainages Indochine pour l'achat de secours dans le pays même.

Dans le cadre d'un programme international d'aide Croix-Rouge mis sur pied au début de 1973, la Croix-Rouge suisse a délégué en République khmère une équipe médicale forte d'un médecin et de trois infirmières affectée à la Division pédiatrique de la clinique universitaire de la ville de Phnom Penh. Cette division avait un très grand besoin d'une aide extérieure, tant sur le plan des installations que du personnel. Notre équipe encore en poste à ce jour collabore efficacement avec la direction de l'hôpital et s'efforce d'améliorer les soins médicaux et infirmiers donnés aux patients. Elle a en outre remis en fonction la biberonnerie désaffectée et procédé à l'aménagement de la pharmacie de l'hôpital. Des patients





nécessiteux ont reçu des médicaments achetés dans la mesure du possible sur le marché local.

La totalité des frais de cette opération ont jusqu'ici été couverts par des contributions fédérales, mais au vu des ressources que pourront nous fournir à l'avenir nos parrainages Indochine, nous pourrions être appelés à intervenir plus précisément en faveur des réfugiés et des orphelins.

(suite p. 21)

Pour autant qu'elle en ait le temps, l'équipe médicale de la Croix-Rouge suisse en poste à Phnom Penh donne des soins dans les camps de réfugiés des environs et, sacrifiant dans ce but leurs heures de loisirs, les infirmières suisses s'occupent des enfants accueillis dans un orphelinat lorsqu'ils peuvent quitter l'hôpital.



Partout dans le monde, les enfants sont toujours les victimes les plus durement frappées par la faim et la maladie. Ce dont ils ont le plus urgent besoin: une assistance médicale propre à leur éviter pour plus tard des tares physiques ou psychiques irréversibles. C'est à quoi s'emploient en premier lieu nos délégués.

Photos CRS



Les 3 nations d'Indochine

Formant la partie orientale de la péninsule indochinoise, les trois nations d'Indochine: Vietnam, Cambodge, Laos, ont en commun des caractères géographiques et climatiques, apparents dans l'opposition plaine-montagne qui en conditionne le peuplement, et dans le régime des moussons qui fait alterner la saison sèche d'hiver à la saison des pluies de l'été. Le système montagneux, élan terminal de la chaîne himalayenne, forme les Hautes et Moyennes régions du Nord-Vietnam et du Laos, et se continue vers le sud-est par la Cordillère annamitique. De part et d'autre de la chaîne montagneuse, s'étendent deux grands bassins fluviaux, qui s'épanouissent en de vastes deltas: au Nord-Vietnam, le bassin du Fleuve Rouge, à l'ouest et au sud le bassin du Mékong qui, issu des hauts plateaux du Tibet, traverse le Yunnan, puis les plaines fluviales du Laos et du Cambodge et la plaine alluviale du Sud-Vietnam, auxquelles il apporte la fertilité par l'irrigation et le dépôt d'alluvions.

L'Indochine est soumise au régime de moussons de l'Asie du Sud-Est, qui, avec des variations locales dues à la latitude et à l'exposition, en détermine le climat général: étés chauds et pluvieux, hivers plus secs et chauds dans le sud, tempérés ou froids vers le nord.

Quant aux peuples qui ont formé les trois nations, les Viet, les Khmers et les Lao, habitants des plaines et des deltas, ils montrent à côté de traits communs dus aux conditions écologiques ou climatiques, des caractères très distincts par leur origine, leur histoire, leurs langues, leur culture et leurs coutumes.

On peut distinguer trois types principaux d'habitants, auxquels correspondent des types de peuplement caractéristiques:

- les massifs montagneux de peuplement faible ou nul;
- les plateaux et hautes vallées de peuplement faible, habités généralement par les minorités ethniques montagnardes, pratiquant la culture du riz en rizière sèche ou en brûlis (mir, ray);
- les deltas et les plaines côtières et fluviales, de peuplement dense, domaine de la culture du riz en rizière irriguée.

Photo LSCR



Deux autres équipes médicales de la Croix-Rouge suisse sont actuellement à l'œuvre au Laos, l'une est affectée à l'Hôpital de Luang Prabang depuis la fin de 1970 – son engagement est financièrement pris en charge par la Confédération – tandis que l'autre dont les frais sont en majeure partie couverts par les contributions de parrainages travaille hors de la capitale.

Cette équipe mobile, composée d'un médecin et de deux infirmières, dispose d'une landrover et d'une pirogue, car bien des villages ne peuvent être atteints que par la voie fluviale. Souvent aussi nos compatriotes doivent également franchir à pied des distances de plusieurs heures pour atteindre des villages éloignés, dépourvus d'assistance médicale. Il s'agit d'y donner des soins ambulatoires et surtout de pratiquer des vaccinations préventives contre la variole, le choléra, le typhus, la tuberculose et d'autres maladies contagieuses qui font un grand nombre de victimes. Depuis le mois de mars dernier, les délégués de la Croix-Rouge suisse exploitent à Muong-Nang, à 87 km de Luang Prabang, avec l'aide d'un infirmier et d'une sage-femme lao, un dispensaire où quelques patients peuvent au besoin être logés. La population des villages environnants doit ainsi apprendre peu à peu qu'elle peut avoir recours aux services du dispensaire.

Depuis 1974 et toujours grâce aux contributions de parrainages, la Croix-Rouge suisse a entrepris un programme de formation de secouristes lao au Centre rural d'éducation sanitaire de Phoukassath, un village de quelque 500 habitants, d'accès très difficile, à une heure de voiture et deux heures de marche de Luang Prabang. Ceci dans le but d'apprendre aux Laotiens à se soigner eux-mêmes. Ce cours, d'une durée de six mois et qui a débuté au mois de février, s'est terminé



avec succès à la fin de juillet 1974. Il a été donné par une infirmière suisse qui a réellement payé de sa personne pour mener sa tâche à bien et suivi par douze jeunes catéchumènes attachés à la Mission catholique, qui ont notamment acquis des notions de secouristes et entre autres de tricotage... Ces jeunes gens seront ainsi en mesure d'assister en qualité de «samaritains» les habitants des villages reculés de cette région du Laos.

En guise de conclusion, l'infirmière «chargée de cours» nous écrivait à fin juillet: «Ces derniers mois, j'ai eu l'occasion de me rendre souvent dans les familles et les villages Meo. Un véritable miracle que les jeunes mères ne meurent pas toutes en accouchant! Dans la province de Luang Prabang, il devrait y avoir au moins une vingtaine de centres ruraux comme celui de Phoukassath! Il est absolument nécessaire que la population et surtout les Meo soient mieux informés qu'ils ne le sont actuellement en matière d'hygiène et dans le domaine médico-social en général».

